

Catalogue des stages entreprises et de la formation continue en journée

Bloc de compétences - Conduire un accompagnement individuel et collectif en psychologie du travail/clinique travail

Présentation

Responsable

Marc-Eric BOBILLIER CHAUMON Professeur du Cnam, titulaire de la chaire de Psychologie du travail

Public, conditions d'accès et prérequis

Public visé : Tout public.

Prérequis : Avoir validé les 2 blocs de compétences suivants :

Maîtriser les prérequis épistémologiques et disciplinaires en psychologie (CPN74B10),
Maîtriser les référentiels théoriques et les cadres méthodologiques nécessaires à l'analyse et à l'intervention en psychologie du travail/clinique du travail (CPN74B20).

Inscription soumise à agrément

Envoyer votre **dossier de candidature** (mode d'emploi à [télécharger ici](#)) intégrant :

un CV
une lettre de motivation
la fiche de demande d'inscription ([télécharger le document](#))

à entreprises.inter@lecnam.net dès que possible.

Un entretien sera fixé par le responsable pédagogique de la formation.

Cursus : [Psychologie du travail \(CPN74\)](#)

Blocs de compétences annexes

Concevoir et déployer un dispositif d'intervention ad hoc en psychologie du travail/ clinique du travail auprès des organisations (CPN74B40)

Selon votre type de financement (CPF, Transition pro, etc.), des dates limites d'inscription peuvent s'appliquer.

Objectifs

Objectifs de la formation

Réaliser un premier entretien clinique individuel avec les salariés en situation de difficulté au travail afin d'établir un diagnostic, d'évaluer les risques psychopathologiques du travail et déterminer le type de suivi à envisager.

Identifier les professionnels à mobiliser (médecin du travail, psychiatre, services de santé au travail...) pour assurer l'accompagnement et le suivi des salariés en situation de difficulté au travail.

Mener des entretiens de suivi clinique en utilisant la méthodologie d'écoute active et non directive afin de soutenir le salarié en difficulté.

Travailler avec les professionnels des services de santé (et éventuellement avec le management) pour comprendre la situation de travail et les difficultés rencontrées par les salariés afin de recueillir l'avis de l'organisation sur le salarié en souffrance.

Co-construire avec le salarié en souffrance les aménagements et évolution qui peut relever de l'adaptation de son activité professionnelle, la redéfinition de son projet professionnel et/ ou son positionnement fonctionnel au sein de l'organisation.

Co-élaborer avec la direction de l'organisation les modalités de prise en charge des salariés en souffrance.

Concevoir avec les services RH et de santé au travail des dispositifs de maintien ou de retour à l'emploi (épuisement professionnel, décompensation psychique, dissociation, trauma maladie...) reposant sur un accompagnement collectif et l'aménagement potentiel de son environnement de travail.

Organiser des sessions de travail régulières avec les IPRP (intervenants en prévention des risques professionnels), médecins du travail, infirmiers, ergonomes et assistants sociaux, afin de promouvoir une approche de la santé au travail prenant en compte les dynamiques subjectives au travail (sens au travail, valeurs, rapport histoire personnelle et professionnelle, éthique, coûts et bénéfices psychologiques).

Mettre en œuvre des actions de médiation basées sur la co-analyse des situations de tension (par l'écoute active, la régulation des échanges, la neutralité bienveillante, l'étude de cas conflits) en vue d'instaurer un dialogue direct sur le travail entre les parties concernées (salariés en conflit, hiérarchie, entourage professionnel).

Analyser les résultats des actions de médiation conduites sur les situations et relations de travail afin de rédiger un rapport d'intervention exposant les axes de résolution de ces conflits au travail.

Identifier les activités et compétences des professionnels en transition en mobilisant les méthodes d'analyse clinique du travail afin d'optimiser l'accompagnement du salarié en reconversion ou évolution professionnelle.

Identifier les compétences des individus et leur adéquation au profil de poste en mobilisant les outils et techniques d'évaluation psychotechniques dont l'usage est réservé aux psychologues diplômés (questionnaires certifiés, test étalonnées, outils robustes).

Réaliser les bilans de compétences en déterminant avec le demandeur les différentes étapes et démarches de l'accompagnement professionnel dans le respect des règles éthiques et déontologiques du métier de psychologue.

Réaliser l'accompagnement individuel ou collectif des transitions et mobilités professionnelles dans le cadre des dispositifs de validation d'expériences (VAE, VAP, VES...).

Les + de la formation

Obtenir un des blocs de compétences du titre de psychologue du travail du Cnam.

Enquête de satisfaction

Cnam Entreprises étant dans une démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction devra être complétée à la fin de la formation par chacun des stagiaires. Dans le cas d'un cursus, chaque unité d'enseignement (UE) sera évaluée individuellement.

Voir aussi les formations aux métiers de

[Psychologue](#)

Voir aussi les formations en

[Statistique](#)

[Psychologie différentielle](#)

[Test psychologique](#)

[Bilan de compétences](#)

[Evaluation du personnel](#)

Programme

[Psychologie du langage et clinique du dialogue](#) (PST108)

[Clinique de l'expérience professionnelle : formation pratique](#) (PST116)

[Textes et théories en psychologie du travail](#) (PST117)

Modalités de validation

Rédaction d'un mémoire de fin d'étude en psychologie du travail / clinique du travail.
Études de cas concrets avec production écrites.

Modalités d'évaluation

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité public handicapé

Nos formations sont accessibles aux publics en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap.

Informations pratiques

Contact

Posez-nous vos questions via [ce formulaire \(cliquer ici\)](#) ou en appelant le 01 58 80 89 72
Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

Centre(s) d'enseignement

[Cnam Entreprises Paris](#)

Complément lieu

Cnam Paris 3^{ème}

Session(s)

du 7 novembre 2024 au 11 septembre 2025

[Télécharger le planning](#)

Code Stage : CPN74B30

Tarifs

Entreprises : 6 563 € net

Formation éligible CPF

4 424 € net

[Comment utiliser votre CPF](#)

Individuels : [découvrez nos tarifs adaptés à votre situation](#)

Nombre d'heures

187.5

7 novembre 2024 - 11 septembre 2025

[Voir la fiche CPF](#)



Dates du stage

Du 7 novembre 2024 au 11 septembre 2025

Une question ?

[Cliquez ici pour appeler le CNAM Entreprises](#)

[Remplir le formulaire de demande](#) ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

2 possibilités :

S'inscrire en ligne

[Bulletin d'inscription à télécharger](#)
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

```
/**/ a.customlink:hover, a.customlink, a.customlink:visited { text-decoration: none; } a.customlink:visited, .button:active  
a.customlink { color: #857761; } .button:hover a.customlink { color: #333333; } /**/
```

MISSION HANDI'CNAM

Aider les auditeurs en situation de handicap

<https://formation-entreprises.cnam.fr/bloc-de-competences-conduire-un-accompagnement-individuel-et-collectif-en-psy>